COMMUNIQUE

Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALÉDONIE

Cyclone tropical « DONNA »

Evolution des différentes phases d'alertes cycloniques

Nouméa, le 09 mai 2017 à 06h30

Situation actuelle :

Le mardi 09 mai à 02h00 locales, le cyclone tropical intense DONNA était centré par 18.4 SUD, 165,7 EST, soit à environ 240 km dans le Nord Nord-Est de Pouébo et 260 km dans le Nord Nord-Ouest d'Ouvéa. Sa pression au centre est estimée à 935 hPa et il se déplace vers le Sud-Est à environ 10 km/h. Il génère près de son centre des vents de 200 km/h avec des rafales à 280 km/h.

Evolution prévue :

Le cyclone tropical intense DONNA va poursuivre sa route vers le Sud Sud-Est en accélérant légèrement, ce qui devrait l'amener aux environs d'Ouvéa mardi après-midi. Ensuite, sa trajectoire le fait passer entre Maré et la pointe Sud de la Grande-Terre, puis s'éloigner vers le Sud Sud-Est à partir de mercredi. DONNA a atteint son intensité maximale et va commencer à s'affaiblir. Il devrait toutefois encore être au stade de cyclone en arrivant sur Ouvéa et le Nord de Lifou. En conséquence, les conditions se dégradent dans la journée de mardi et la nuit prochaine aux Loyauté, sur la côte Est et le Sud de la côte Ouest, et jusqu'à mercredi matin sur la pointe Sud. DONNA pourrait générer sur Ouvéa et le Nord de Lifou des vents moyens de 120-130 km/h avec des rafales à 180 km/h. Sur la côte Est et le reste des Loyauté, les vents seront un cran en-dessous (rafales à 130 km/h). Sur le Sud et le Sud-Ouest, des rafales à plus de 100 km/h sont prévues. Les fortes pluies pourront atteindre 200 à 300 mm en 24 heures sur la moitié sud de la côte Est et aux Loyauté, pouvant générer des débordements rapides des cours d'eau, surtout sur la côte Est mais aussi par endroits sur la côte Ouest. Des vagues de plus de 6 mètres sont à craindre sur Ouvéa et sur Lifou dans la journée de mardi, s'ajoutant à un risque de submersion marine (c'est-à-dire une élévation du niveau moyen de la mer) renforcée au moment de la marée haute à 17h15.

Un nouveau bulletin météorologique d'information cyclone sera publié sur le site de Météo France Nouvelle-Calédonie (www.meteo.nc) ce lundi 08 mai 2017 à 08h00.

En conséquence, l'alerte cyclonique de niveau 2 est déclenchée ce mardi 09 mai 2017 à 17h00 sur les communes de Thio, Yaté et de Maré.

L'alerte cyclonique de niveau 2 est maintenue sur les communes suivantes de la côte Est de la province nord : Hienghène, Touho, Poindimié, Ponérihouen, Houaïlou, Kouaoua et Canala, ainsi qu'Ouvéa et Lifou.

L'alerte cyclonique de niveau 1 est maintenue sur les communes de la côte Ouest de la province Sud : Mont-Dore, Nouméa, Dumbéa, Païta, Boulouparis, La Foa, Sarraméa, Farino, Moindou et Bourail, ainsi que sur l'Île des Pins.

L'ensemble des alertes cycloniques est levé sur les communes de Poya, Pouembout, Koné, Voh, Kaala-Gomen, Koumac, Poum, Ouégoa et Pouébo ainsi que sur la commune de Belep ce mardi 09 mai 2017 à 06h00.

La direction de la sécurité civile et de la gestion des risques recommande toutefois à la population de cette zone la plus grande prudence lors de ses déplacements.

Une réunion du conseil de direction avec les services de Météo France Nouvelle-Calédonie se tiendra ce jour à 15h00 afin de statuer sur les différents niveaux d'alerte cyclonique en fonction de l'évolution de la situation.

Consignes en cas de phase d'alerte cyclonique de niveau 2 :

- Ne pas circuler à pied, à bicyclette, ou avec tout moyen de locomotion motorisé,
- Rester confiné à l'intérieur des habitations ou des abris publics mis à disposition par les mairies,
- Veiller à s'éloigner des baies vitrées,
- Occulter les ouvertures des habitations avec des volets ou, à défaut, des panneaux de bois cloués,
- Si la situation se dégrade, repérer les endroits les plus résistants du local, s'y tenir et se protéger,
- Surveiller la résistance de l'abri et de ses ouvrants en redoublant de vigilance la nuit,
- Etre attentif au risque d'inondation,
- Etre vigilant en permanence malgré des accalmies cycloniques,
- Attendre impérativement la fin de l'alerte de niveau 2 pour sortir de son habitation.

Consignes en cas de phase d'alerte cyclonique de niveau 1 :

- Si vous êtes trop éloigné de votre domicile, faîtes le choix d'un hébergement de proximité,
- Démonter les installations aériennes, échafaudages, etc…,
- Faire le plein de carburant des véhicules,
- Mettre immédiatement les grues de chantier en position de sécurité,
- Arrêter progressivement toute activité professionnelle qui ne concourt pas à une action de sécurité civile,
- Contrôler les systèmes d'évacuation d'eau pluviale (chéneaux, gouttières…),
- Ne plus pratiquer d'activité nautique quelle que soit sa nature,
- Rejoindre les lieux de résidence,
- Si le domicile n'est pas une construction solide ou s'il est situé dans une zone menacée par la marée de tempête ou une inondation, gagner un abri sûr signalé par les services municipaux, faire part de ce choix aux voisins ou à la famille et s'y tenir,
- Le cas échéant, débrancher le système de remplissage des citernes d'eau pluviale,
- Abriter les animaux domestiques,
- Poser du ruban adhésif sur les baies vitrées,
- Mettre les documents personnels (papiers d'identité, carnet de vaccination, cartes de groupe sanguin) à l'abri, hors d'atteinte de l'eau.

Le directeur de la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie - Secrétariat Général - D.S.C.G.R.

Eric Backes

10/12 rue Jean-Baptiste Dézarnaulds – BP 10468 98805 Nouméa cedex – Tél. : 20 77 00
www.securite-civile.nc